

## La plage municipale

Le site actuel de la plage municipale, soit le lot 226, Chemin du Village, appartenait à l'origine à M. Joseph C. Roger. C'est sur ce site, au sommet de la butte, qu'il fit ériger la deuxième maison construite avec les matériaux produits à son moulin à scie et qui deviendra le «Manor House». Jusque dans les années 60, M. Mella, un cuisinier, y tiendra une maison de chambre et pension.



À compter du début du 20ème siècle et jusqu'à la fin des années 50, de nombreux **villégiateurs** vinrent profiter d'une nature généreuse, calme et pittoresque soit dans un chalet en bordure du Lac ou dans une maison de pension dans le village.



Dans les années 70, le gouvernement du Québec, suite à l'adoption de sa loi abolissant les privilèges des clubs de pêche privés, a acquis la propriété et y a aménagé un accès public au lac, remettant ainsi aux Québécois un accès à «leurs lacs poissonneux». À peine quelques années plus tard, ayant constaté le désastre, ce dernier céda à la Municipalité les titres de propriété de l'emplacement à la condition que celui-ci conserve une vocation de loisir. Ainsi est née la plage municipale.



En haut, à droite de la photo, figure un immeuble brunâtre, c'était l'emplacement du moulin à scie de M. Rodger.